



Ces deux-là sont les seigneurs des hommes d'âge mûr des gens du Paradis, parmi les premières et les dernières générations excepté les Prophètes et les Envoyés.

Anas (qu'Allah l'agrée) relate que le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit, à propos d'Abû Bakr et de 'Umar (qu'Allah les agrée) : « Ces deux-là sont les seigneurs des hommes d'âge mûr des gens du Paradis, parmi les premières et les dernières générations excepté les Prophètes et les Envoyés. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî]

Le Messenger d'Allah (sur lui la paix et le salut) informe du fait qu'Abû Bakr et 'Umar (qu'Allah les agrée) sont les seigneurs des hommes d'âge mûr des gens du Paradis, c'est à dire de quiconque entrera au Paradis, excepté les Prophètes et les Envoyés. Les explicateurs du hadith ont dit que le terme [arabe utilisé pour : « hommes d'âge mûr »] : « Al-Kuhûl » est le pluriel du mot : « Al-Kahl » et qu'il désigne quiconque dépasse la trentaine, ou trente cinq ans, jusqu'à cinquante-et-un an. Considère donc ce sur quoi ils étaient ici-bas pour qu'un tel récit [nous parvienne]. Toutefois, en dehors de cela, sache qu'il n'y aura pas d'homme d'âge mûr au Paradis. Plutôt, quiconque y entrera aura trente trois ans.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/11161>

